





Les grandes entreprises françaises s'engagent autour d'EcoWatt

Présentation des engagements des partenaires présents le 11 octobre 2022

#EcoWatt

monecowatt.fr







Dse grandes entreprises de tous secteurs s'engagent, lors des alertes EcoWatt, à réduire leur consommation d'électricité et à relayer le signal pour garantir la mobilisation de tous les Français.

Par leurs actions concrètes, ces entreprises contribueront à réduire le risque de coupures d'électricité cet hiver.

Ils soutiennent ECOWATT:

ABB France, Action Logement, Adecco Group, Air France, Allianz France, Altice, APRIL, Auchan, Biocodex, BNP Paribas, Bouyques Telecom, BPIFrance, BUT, Carrefour, Castorama / Brico Dépôt, CDC Habitat, CDC informatique, CMA-CGM, CNP Assurances, CNR, Compagnie des Alpes, Conforama, Constellium, Crédit Agricole, Dalkia, ECOCERT, EDF, Egis, Enedis, Engie, FEBEA, FNAC Darty, FNAIM, Framatome, France Télévisions, Getlink, Google France, Groupe ADP, Groupe TF1, Groupe Caisse des Dépôts, Groupe CASINO, Groupe SNCF, Groupe BPCE, Groupe RATP, GIMELEC, Havas Groupe, Heineken, HSBC Continental Europe, Icade, ILIAD, Kering , Kuehne + Nagel France, La Forestière de la Caisse des dépôts et Consignations, La Française, La Cnef, La Poste, Lafarge France, Legrand, L'Oréal, LVMH, MAIF, Medef, Nexity, Orange, Orano, RADIO France, Remy Cointreau, Schlumberger France, Schneider Electric, SFIL, SGS, Siemens, Société Générale, SOMFY, SUEZ, Technip Energies TESSI, TotalEnergies, Transdev, UFE, Unibail-Rodamco-Westfield, Union Sociale pour l'Habitat, United.b, Veolia, Vinci, Voltalis, Worldline

Vous trouverez dans ce document l'engagement de certaines de ces entreprises présentes le 11 octobre.











Sommaire

ABB France	5
Action Logement	6
Adecco Group	6
Air France	7
April	8
Boulanger	9
BUT	10
Crédit Agricole	10
Carrefour	11
CDC Habitat	12
CMA CGM	12
CNP Assurances	13
Domaines skiables de France	14
Dalkia	15
EDF	16
Ecocert	17
Egis	17
Electro Dépot	18
FEDENE	19
Fnac Darty	19
FNAIM	20
Groupe BPCE	21
Groupe RATP	21
GIMELEC	
Havas Group	23

#EcoWatt

monecowatt.fr











ICADE	. 24
Kering	. 25
Lafarge France	. 26
La Française	. 26
Legrand	. 27
LVMH	. 28
La Poste	. 29
La Cnef	. 29
MAIF	.30
Nexity	.30
Orange (en attente texte)	.31
Orano	.31
Radio France	.32
Rémy Cointreau	.32
SNCF	. 33
SOMFY	. 34
Schneider Electrique	. 34
Société Forestière de la Caisse des dépôts et Consignations	. 35
Société Générale	.36
SGS Groupe	. 37
Safran	. 37
Transdev	. 38
Technip Energies	. 38
Union social pour l'habitat	. 39
UNIBAIL - RODAMCO - WESTFIELD	. 40
Veolia	. 40
VINCI	.41

#EcoWatt

monecowatt.fr









Dans le cadre du dispositif RTE Ecowatt, ABB France s'engage à accélérer son plan de sobriété énergétique.

Pour agir sur ses consommations directes dans ses 25 sites en France, ABB entend mettre en pratique des écogestes à effet immédiat, tels que l'abaissement de la température de consigne du chauffage. Cela permettra une économie d'énergie de 90 à 130 MWh sur la période hivernale.

Une étude des données de consommation énergétique va de plus être réalisée avec la solution logicielle ABB Ability sur les principaux sites ABB en France, pour élaborer un plan de réduction optimisé des consommations à partir du 30 novembre 2022

En cas de signal Ecowatt orange ou rouge, ABB souhaite effacer une partie de sa consommation électrique : une étude des capacités de modulations est en cours avec la méthodologie GOFLEX du GIMELEC, dont ABB est partenaire.

En parallèle, le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) de son principal site de production à Chassieu est en cours de réactualisation afin d'identifier les travaux d'amélioration de la performance énergétique.

Une campagne de sensibilisation interne avec communication d'écogestes à ses collaborateurs démarrera au plus tard le 31 octobre 2022, afin que chacun contribue activement aux efforts de sobriété requis.

Enfin, ABB s'engage à impliquer ses prestataires pour qu'ils réduisent eux aussi leur consommation énergétique sur les sites ABB. Par exemple, les prestataires de ses restaurants pourraient démarrer les fours en décalé ou encore mettre en place des repas froids dans le cas d'un signal Ecowatt rouge.



« En plus de l'abaissement des températures de chauffage, un groupe dédié travaille activement sur la sobriété énergétique chez ABB en France. Les études en cours devront permettre de nous engager sur des réductions supplémentaires. » indique François Rousseau, Président d'ABB en France.



sensible. »

Fabien Laleuf, Directeur Général d'ABB France, ajoute : « La période est un catalyseur des objectifs d'ABB autour de la préservation des ressources. Nous sommes un acteur historique de la filière du Bâtiment, où l'automatisation et le contrôle sont clé pour les économies d'énergie. C'est donc avec un devoir d'exemplarité que nous abordons cette période

ABB est un groupe international leader des technologies d'automation et d'électrification, qui met ses innovations mondiales à disposition des entreprises françaises, pour les rendre plus compétitives,









plus productives et plus durables. Fort d'un héritage de plus de 130 ans, ABB doit notamment son succès à ses 105 000 collaborateurs répartis dans plus de 100 pays, dont 1200 en France.

www.abb.fr

Action Logement



Depuis près de 70 ans, la vocation d'Action Logement est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi des salariés. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, avec un parc d'1 million de logements, ses 19 000 collaborateurs mènent deux missions principales :

- Construction et financement de logements abordables et durables, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain, de revitalisation du centre des villes moyennes et de mixité sociale.
- Accompagnement des salariés tout au long de leur parcours logement, en favorisant la mobilité résidentielle et professionnelle.

« Engagé dans une stratégie RSE ambitieuse, le groupe Action Logement veut être un acteur exemplaire de la transition énergétique. Il soutient l'initiative EcoWatt portée par RTE pour développer avec ses collaborateurs, dans tous les territoires, des pratiques vertueuses en matière de consommation électrique ».

Décliner un plan au niveau de chaque site tertiaire du Groupe, au siège et en région, des initiatives pour réduire sa consommation énergétique (application des consignes gouvernementales sur les températures des bâtiments d'exploitation, enseignes éteintes, surveillance de la consommation électrique, formation des collaborateurs aux écogestes).

Organiser la conduite du plan de sobriété de chaque filiale autour d'un « Référent Sobriété Energétique » chargé de piloter l'objectif d'une diminution de 10% sur les bureaux.

Relayer le dispositif monecowatt auprès des salariés du groupe et des locataires du parc

Adecco Group



The Adecco Group, basé à Zurich en Suisse, est le leader mondial des solutions emploi. A travers notre réseau de 1 300 bureaux et agences partout en France et aux côtés de nos 9 000 collaborateurs, nous transformons le monde du travail. Nous mettons en relation les talents avec les organisations à qui nous proposons également des services en ressources humaines et une technologie de pointe pour leur permettre de réussir dans une économie en constante évolution. Le Groupe s'appuie sur un écosystème de marques expertes dans leur domaine et organisées en trois business units internationales : Adecco, réseau d'agences d'emploi ; Akkodis (AKKA Technologies &









Modis), leader mondial sur le marché de l'ingénierie et de la R&D ; et Talent Solutions regroupant les activités de Badenoch + Clark, General Assembly, LHH, Pontoon et Spring.

www.adeccogroup.fr

Air France



Le plan de sobriété énergétique d'Air France

L'essentiel de la consommation d'énergie d'Air France provient de ses activités de transport aérien. Les actions de réduction de l'empreinte environnementale, renforcées dans le cadre du programme Air France Act permettent non seulement une réduction des émissions de CO₂ mais également une réduction significative de la consommation de carburant :

- Renouvellement de la flotte, avec des avions consommant jusqu'à 25% de carburant en moins que ceux de génération précédente (Airbus A350, A220). D'ici 2030, 70% de la flotte d'Air France sera composée d'avions de dernière génération, contre 7% actuellement.
- Actions d'éco-pilotage, avec par exemple le roulage sur un seul moteur au sol, l'optimisation des trajectoires pour réduire autant que possible la consommation de carburant.
- Réduction du poids à bord (nouveaux sièges plus légers, digitalisation de la documentation pilotes, suppression du magazine de bord papier),
- Utilisation de Carburant d'Aviation Durable (SAF) produit à partir de biomasse (huiles de cuisson usagées, déchets forestiers, etc) en remplacement du carburant fossile (1% minimum sur tous les vols au départ de France depuis janvier 2022, avec une cible de 10% minimum à horizon 2030.
- Electrification des opérations au sol, avec l'électrification des engins assurant le traitement des avions : chargement des bagages, tractage, etc
- D'ici 2030, Air France vise une réduction de sa consommation de carburant fossile (kérosène) de l'ordre de 12% comparé à 2019.

Au-delà de ces actions de long-terme et en lien avec les demandes formulées par le gouvernement, Air France a mis en place un plan de sobriété énergétique portant essentiellement sur sa consommation d'électricité et reposant sur trois axes :

1. Sobriété énergétique des bâtiments

- Dans le cadre du **développement du télétravail** (jusqu'à 3 jours autorisés par semaine) :
 - Maintien de la fermeture du siège social et de plusieurs sites le vendredi (lancée pendant la crise Covid, 3000 MWH économisés/an).
 - Mise en place du *flex office* et réduction du parc immobilier : d'ici fin 2022, Air France aura réduit de 25% son empreinte immobilière pour les locaux administratifs.









- Réduction de la durée d'éclairage des locaux et extinction automatique des lumières et enseignes lumineuses entre 20h et 7h du matin. Mise en place de détecteurs de présence. Extinction automatique des appareils électroniques (machines à café, imprimantes...), généralisation de l'éclairage LED.
- Modification des seuils de déclenchement du chauffage (19° contre 21° auparavant) et de la climatisation (26° contre 23° auparavant).
- Signature le 5 septembre 2022 du contrat EcoWatt « Météo de l'électricité » de RTE, permettant à l'entreprise d'être alertée en cas de pic de consommation d'énergie sur le réseau afin que celle-ci puisse prendre des mesures de réduction ou de report de sa consommation et éviter ainsi des coupures.
- Travaux d'isolation thermique en recourant au dispositif Certificats d'Economie d'Energie
- Etudes en cours pour la mise en place de pompes à chaleur, de panneaux photovoltaïques (déjà en place sur un site du sud de la France et à l'étude sur l'un des parkings de Paris-Charles de Gaulle) et de compteurs électriques intelligents.
- Air France a réduit de 23% la consommation énergétique de ses bâtiments depuis 2011 et vise 40% à horizon 2030.

2. Accompagnement de la mobilité des salariés

- Remboursement à 100% des abonnements de transports en commun (mesure déjà en place),
- Mise à la disposition des salariés d'une plateforme de covoiturage (multiplication par 4 des usages par rapport à 2020),
- Installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques (140 à date, objectif 450 d'ici fin 2024 soit 5% des places de parking).

3. Renforcement de la sensibilisation des personnels

- Campagnes de communication interne sur les « éco-gestes », le covoiturage, les bonnes pratiques en matière d'informatique (limitation du stockage d'emails et de données).

Service de presse Air France : +33 1 41 56 56 00 - mail.relationspresse@airfrance.fr - @AFNewsroom





Le groupe APRIL s'engage auprès d'EcoWatt

APRIL, leader du courtage grossiste en France (15 000 courtiers partenaires et 2 300 collaborateurs), a l'ambition de proposer à ses clients et partenaires une expérience alliant le meilleur des relations humaines et de la technologie, en santé et prévoyance, en assurance des emprunteurs, en santé internationale et en dommages de niches.









Depuis sa création, le groupe APRIL porte dans son ADN d'être un acteur engagé et responsable. L'adhésion à EcoWatt concrétise cet engagement et lui donne une nouvelle dimension. Cette adhésion s'inscrit dans la démarche RSE du groupe, Oxygen, dont l'un des piliers est la conscience de son empreinte. APRIL se mobilise ainsi afin de réduire son impact et contribuer, à son échelle, à l'action collective face à l'impératif de sobriété. Pour répondre à ces enjeux, APRIL se mobilise à deux niveaux : des mesures immédiates et des actions planifiées à moyen-long terme. Il s'agira notamment d'agir sur la réduction des consommations d'énergie et d'accentuer la sensibilisation de toutes les partieprenantes à ces questions.

www.april.com/fr/engagements/nos-engagements-societaux/

Boulanger



Créé en 2020, United.b est un écosystème unique d'entreprises singulières qui rassemble 15.000 collaborateurs présents en Belgique, en Chine, en Espagne, en France et au Luxembourg à travers ses enseignes BOULANGER, ELECTRO DÉPÔT, HIFI INTERNATIONAL ET KREFEL.

(A partir de leur patrimoine et de leur adn communs, elles ont l'ambition de devenir ensemble, un leader culturel de « la vie connectée chez soi » en Europe. Les entreprises de United.b sont résolument des sélectionneurs et des créateurs de produits et de services électroniques grand public et d'électrodomestique. United.b ancre ses critères de réussite dans la satisfaction de ses clients et de ses collaborateurs, dans

L'engagement social et environnemental et dans la transformation omnicanale. La mission d'utilité de United.b est d'œuvrer ensemble afin d'aider tout le monde à profiter pleinement du monde connecté et du confort ménager par un usage plus juste, plus durable et plus partagé).

Boulanger est le spécialiste des équipements de la maison en électroménager et multimédia. Fort de ses 195 magasins et 9 000 collaborateurs, Boulanger offre à ses clients le meilleur des nouvelles technologies dans l'univers du divertissement et de la maison avec près de 25 000 références disponibles dans ses magasins, sur l'application Boulanger et sur son site boulanger.com. La mission de Boulanger est d'aider chacun à profiter pleinement du monde connecté par un usage plus juste, plus durable et plus partagé. Pour être « Si Bien Ensemble », Boulanger met au service de ses clients des conseillers experts, ses 5 marques propres ainsi que de nombreux services d'accompagnement comme la livraison dans l'heure à Paris, la livraison du lendemain dans toute la France, l'accompagnement 7j/7, la mise en service, le dépannage, l'aide à la prise en main à distance ou à domicile, l'abonnement, la location et les offres de produits reconditionnés.

Dans le cadre de la charte Ecowatt, Boulanger s'engage à renforcer son plan de sobriété énergétique les jours de pic et à mettre en avant les produits peu consommateurs. Par ailleurs, Boulanger s'engage à sensibiliser son écosystème (ses 10 000 collaborateurs, ses 30 millions de clients et ses fournisseurs) aux écogestes et à mettre en avant le site Ecowatt.









www.boulanger.com/evenement/reduire-consommation-energie

Contacts Presse: Agence Hopscotch - boulanger@hopscotch.fr Ou Kelly BOCHET kelly.bochet@boulanger.com 0698983455

BUT



BUT, une enseigne experte et innovante Depuis 50 ans, BUT poursuit son développement et ne cesse de conforter sa position de 1er réseau d'équipement de la maison avec plus de 320 magasins. Acteur omnicanal de référence et de proximité de la distribution des biens d'équipement de la maison avec plus de 155 millions de visites par an dont 120 millions online, BUT continue de développer ses différents canaux de distribution physique et digitaux. De la cuisine au salon ou à la chambre, de la décoration à l'électroménager, BUT s'attache, avec ses fournisseurs et son studio de design et style à renouveler l'offre produits pour répondre aux envies, aux besoins et aux budgets de chacun. BUT, qui compte plus de 9 000 collaborateurs fortement engagés, tisse depuis toujours des liens particuliers avec ses clients. L'enseigne a su combiner le meilleur de la vente au détail physique et en ligne pour enrichir son expérience client. Ses récompenses « N°1 du conseil en literie en 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 », « Meilleur cuisiniste 2022 » pour la 5ème année consécutive » et pour la 3ème fois « Meilleure enseigne d'ameublement 2022 » en sont l'illustration. **but.fr**

Contacts presse : Agence Zmirov - Anne-Gaëlle Jourdan, Christophe Giraudon et Aliénor Guignard - butcorpo@zmirov.com - 01 55 80 70 56

Crédit Agricole



En cohérence avec son engagement de contribuer à la neutralité carbone à l'horizon 2050 et de réduire significativement son empreinte environnementale de fonctionnementⁱ à horizon 2030, le groupe Crédit Agricole adhère à la charte d'engagement EcoWatt et met en place des mesures concrètes visant à agir en faveur d'une consommation d'électricité plus responsable. En alignant les températures de ses sites sur celles préconisées par l'ADEME (19° en chauffage, 26° en climatisation...), en régulant les éclairages de ses 7 400 agences en France et en activant des dispositifs dédiés à chaque entité en cas d'alerte EcoWatt, le Groupe réduit ainsi sa consommation. Le Crédit Agricole s'engage également à sensibiliser ses collaborateurs et ses clients pour les inciter à limiter les tensions sur le système électrique.







Les engagements pris pour optimiser la consommation d'énergie sur ses deux plus grands campus permettront ainsi de viser une économie d'énergie globale jusqu'à 14 % sur 2 ans par rapport à 2019.

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, ses 147 000 collaborateurs répondent aux besoins de 53 millions de clients, en France comme à l'international et par tous les canaux.

www.credit-agricole.com

Carrefour



En lien avec EcoWatt, l'ensemble des magasins, centres commerciaux et sièges du Groupe Carrefour actionneront un dispositif complet de réduction de puissance comprenant notamment la réduction de l'intensité lumineuse et du chauffage. Cette réduction de puissance permettra d'effacer entre 2.1 MW à 10 MW de puissance électrique. Carrefour pourra également mobiliser, en fonction du besoin, sa capacité de production de plus de 60 MW de puissance électrique grâce au recours à ses groupes électrogènes. Carrefour relaie enfin auprès de l'ensemble de ses clients et fournisseurs le dispositif Ecowatt.

"Nous sommes fiers de participer à cette démarche citoyenne qui permet d'assurer à tous un approvisionnement constant en électricité. Celle-ci s'inscrit dans la continuité des actions menées par Carrefour depuis de nombreuses années pour réduire significativement sa consommation d'énergie et constitue une nouvelle étape dans sa transition énergétique. En cas de signal rouge, nous mobiliserons l'ensemble de nos collaborateurs pour ajuster au mieux notre consommation d'énergie.", Alexandre Bompard, Président-directeur général du Groupe Carrefour.

Fort d'un réseau multi-formats de plus de 13 000 magasins dans près de 40 pays, le Groupe Carrefour est un des leaders mondiaux du commerce alimentaire. Carrefour a réalisé un chiffre d'affaires de 81,2 milliards d'euros en 2021. Son réseau de magasins intégrés comptabilise plus de 370 000 collaborateurs qui contribuent à faire de Carrefour le leader mondial de la transition alimentaire pour tous, en offrant chaque jour une alimentation de qualité, accessible partout et à un prix raisonnable. Au global, plus de 500 000 personnes travaillent sous enseigne Carrefour dans le monde. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.carrefour.com, sur Twitter (@GroupeCarrefour) et sur LinkedIn (Carrefour).









CDC Habitat





Opérateur global de l'habitat d'intérêt public, filiale de la Caisse des Dépôts, le groupe CDC Habitat est l'un des acteurs majeurs de l'habitat en France avec près de 532 000 logements gérés et 10 200 collaborateurs en métropole et Outre-mer.

La sobriété énergétique est un axe prioritaire de la stratégie du Groupe. Grâce aux réhabilitations thermiques déjà réalisées, le parc de CDC Habitat et CDC Habitat social se situe en moyenne en étiquette C en termes de consommation énergétique, permettant ainsi une meilleure maîtrise des consommations d'énergie pour ses locataires. Le Groupe est également mobilisé pour lutter contre la précarité énergétique, promouvoir les éco-gestes auprès de ses clients. Ces mesures seront renforcées dès les prochaines semaines, en complément des dispositifs nationaux comme Ecowatt.

« Conformément à ses enjeux sociaux et environnementaux, le groupe CDC Habitat a un devoir de solidarité et d'exemplarité. En complément de nos investissements sur les réhabilitations thermiques de nos résidences, du déploiement de mesures d'efficacité énergétique, ou encore de la promotion des mesures de sobriété et des éco-gestes auprès de nos clients et des collaborateurs, nous sommes pleinement mobilisés pour réduire la consommation énergétique dans les tous prochains mois, et contribuer à l'effort collectif de la nation. Dans ce contexte, notre priorité est d'accompagner nos locataires les plus fragilisés par cette hausse des coûts de l'énergie. » précise Anne-Sophie Grave, présidente du directoire de CDC Habitat.

Contact presse: Isaline Ollivier: isaline.ollivier@cdc-habitat.fr / 07 63 34 67 97

https://groupe-cdc-habitat.com/

CMA CGM



Informations sur l'entreprise :

Dirigé par Rodolphe Saadé, le Groupe CMA CGM est un leader mondial du transport et de la logistique. Basé à Marseille, CMA CGM rayonne à travers le monde grâce à son réseau de 755 bureaux et 750 entrepôts implantés dans 160 pays. Le Groupe emploie aujourd'hui plus de 130 000 personnes dans le monde dont 2 900 à Marseille

Engagements majeurs autour d'Ecowatt :

Acteur majeur du transport maritime et de la logistique internationale, implanté en France depuis plus de 4 décennies, le Groupe CMA CGM s'associe à l'effort collectif des entreprises françaises pour









réduire leur consommation énergétique. Son plan de sobriété énergétique s'articule autour de 4 axes avec un objectif de réduction de 10% :

- Immobilier : réduction du chauffage et de la climatisation, travaux de rénovation, généralisation de l'équipement éclairage LED, contrats de fourniture d'énergie garanties d'origine 100% renouvelable
- Mobilité : partenariats en faveur du covoiturage, de l'utilisation de véhicules à assistance électrique, adaptation de la flotte de véhicules de fonction
- IT : réduction du nombre d'équipements informatiques par collaborateur, mise en place d'un programme Green for IT
- Sensibilisation des collaborateurs aux éco-gestes et à l'eco-conduite, formation aux enjeux de dérèglement climatique

Ce plan s'inscrit dans l'engagement majeur du Groupe CMA CGM à atteindre le Net Zero Carbone sur l'ensemble de ses activités d'ici 2050, marqué par la création en septembre 2022 d'un Fonds Energies ambitieux doté d'1,5 Md € sur 5 ans pour accélérer la transition énergétique de ses activités industrielles.

GROUPE CMA CGM | Un leader mondial du transport maritime et de la logistique (cmacgm-group.com)

CNP Assurances



CNP Assurances, qui va déménager son siège social à Issy-Cœur de Ville dans un immeuble à énergie positive répondant aux dernières normes environnementales, s'engage à diminuer de 30 % entre 2022 et 2023 la consommation d'électricité de ses différents locaux en France. Sur le seul périmètre des locaux franciliens, la baisse prévue de la consommation d'électricité par rapport à la situation actuelle est de 67 %. Afin de contribuer à assurer le bon approvisionnement de tous les Français en énergie, CNP Assurances s'engage dès cet hiver à limiter le chauffage à 19°C dans ses différents locaux.

En cas de forte tension sur le réseau électrique (alerte EcoWatt rouge), CNP Assurances s'engage à réduire sa consommation d'électricité, notamment durant les pics de consommation (8h-13h et 18h-20h) :

- en anticipant à 6h la montée en température des immeubles d'exploitation permettant ainsi, compte tenu de l'inertie des bâtiments, de réduire la consommation d'électricité durant le pic de consommation du matin (8h-13h)
- en baissant à partir de 18h le chauffage à 16°C des immeubles d'exploitation inoccupés le soir permettant ainsi, compte tenu de l'inertie des bâtiments, de réduire la consommation d'électricité durant le pic de consommation du soir (18h-20h)











en neutralisant l'utilisation de certains ascenseurs et des bornes de recharge des véhicules électriques

Une campagne pour sensibiliser ses collaborateurs et son écosystème est également prévue afin d'encourager à la sobriété énergétique.

Stéphane Dedevan Directeur général de CNP Assurances



« Assureurs et investisseurs responsables, nous considérons qu'il est de notre devoir de mettre en œuvre dès cet hiver des mesures d'économies d'énergie structurelles et de sensibiliser nos collaborateurs et notre écosystème à la sobriété énergétique. C'est tout l'objet de notre adhésion au dispositif EcoWatt et de notre engagement de diminuer de 30 % entre 2022 et 2023 la consommation d'électricité de nos locaux en France. »

Contact presse: Florence de Montmarin - 01 42 18 86 51 servicepresse@cnp.fr https://www.cnp.fr/

Domaines skiables de France



Au fil de l'eau, notre plan de sobriété national, annoncé ce jeudi 6.10 par la ministre O. Gregoire, prévoit 10% d'économies sur l'électricité par le ralentissement voire l'arrêt de certaines remontées mécaniques ainsi que par l'optimisation de la production de neige. La régulation du chauffage des bâtiments et l'information des salariés et des clients sont également prévues.

Par surcroît, lors d'un signal orange ou rouge notre charte EcoWatt prévoit les éléments principaux suivants:

- . Amplification des gestes de sobriété décrits ci-dessus
- . Retard d'ouverture de certaines remontées mécaniques le matin
- . Décalage de la production de neige de culture de 18h à 20h
- . Limitation de l'animation nocturne du domaine skiable

Alex Maulin, Président de Domaines Skiables de France: "Responsables, solidaires et engagés, la totalité de nos adhérents avaient déjà adopté des éco-engagements en matière d'énergie, d'eau, de biodiversité, de paysages et de déchets. Ce travail précurseur nous a permis de répondre efficacement au besoin de sobriété qui est adressé aujourd'hui à tous les acteurs. Nous effectuerons par surcroît un effort supplémentaire lorsque ce sera ponctuellement nécessaire."







Dalkia



Dalkia se mobilise en faveur de la sobriété énergétique. Dalkia prend toute sa part dans la mobilisation nationale en faveur de la sobriété énergétique et accompagne plus que jamais ses clients et ses salariés. Dalkia vise une baisse de -15% de ses consommations annuelles d'énergie de ses bâtiments en France et accompagne ses clients dans la mise en place de leur propre plan de sobriété.

La sobriété, notre expertise depuis 1937

Expert de l'efficacité énergétique depuis plus de 85 ans, notamment à travers ses Contrats de Performance Energétique (CPE), Dalkia s'engage à accompagner ses clients vers cette sobriété, c'est-à-dire une consommation énergétique adaptée et responsable, y compris aux périodes de tension sur le système électrique. Dalkia, signataire de la charte d'engagement "EcoWatt" initiée par RTE, relayera les « écogestes » notamment durant les pics de consommation entre 8h et 13h et 18h et 20h. Pour toute question sur la sobriété énergétique, les clients de Dalkia peuvent contacter le numéro vert dédié mis en place par Dalkia : 0800 000 374 ou utiliser le formulaire de contact depuis notre site web www.dalkia.fr.

Mobilisation des salariés de Dalkia

Dalkia se doit d'être exemplaire dans ses propres modes de consommation et montrer l'exemple. Dalkia a donc décidé de mettre en place un **plan de sobriété énergétique interne ambitieux**, en s'appuyant sur différentes actions :

Communication pédagogique :

- Relais du dispositif « Ecowatt » pour inciter les collaborateurs à suivre les alertes diffusées par RTE;
- Mise à disposition de conseils pratiques pour adopter les bons réflexes afin de diminuer nos consommations d'électricité au bureau et à domicile ;

Adapter la température dans les bureaux :

- Chauffage en hiver : 19°C maximum et arrêt plus tôt le soir ;
- Climatisation en été : à partir de 26°C seulement ;
- Regrouper les zones chauffées les jours de faible affluence (télétravail) pour éviter de chauffer des espaces inoccupés ;

Agir sur l'éclairage des locaux :

- Extinction des lumières des locaux en dehors des heures de travail et en cas d'inoccupation;
- Arrêt de l'éclairage des enseignes lumineuses du Siège de Dalkia à la Défense et en région ;

Challenge E-Cleaning pour sensibiliser à la sobriété numérique

Plan Mobilité Durable :

- Décalage de la recharge des véhicules électriques en dehors des pics de consommation
- Sensibilisation à l'éco-conduite et à la réduction de la vitesse quand c'est possible
- Electrification de 100% du parc de véhicules Dalkia d'ici 2030 et implantation de bornes de recharge électrique sur les sites

Adopter les bons réflexes les jours d'alerte rouge Ecowatt :

- Arrêt des vidéos durant les Visio aux heures de pointe ;
- Basculer les ordinateurs et téléphones portable sur batterie aux heures de pointe ;
- Réduire les plages de fonctionnement des écrans d'affichage dynamique ;









- Décalage de la recharge des véhicules électriques en dehors des pics de consommation.

Afin d'assurer le suivi de ce dispositif, un « référent sobriété » est nommé dans chaque direction régionale et filiale de spécialité du Groupe Dalkia en France. A travers l'ensemble de ces mesures, l'ambition est de réduire de 15 % les consommations énergétiques des bâtiments de Dalkia en France.

La sobriété est au cœur de nos métiers, il est de notre responsabilité de nous engager et d'accompagner nos clients vers une consommation énergétique adaptée et responsable, les aider à consommer moins, à consommer mieux ! Il s'inscrit dans notre nouveau projet d'entreprise Cap 2026 : décarbonation, performance et engagement.



« Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et une inflation des prix des énergies, la sobriété énergétique est au cœur de nos priorités, d'autant plus qu'elle est au cœur de nos savoir-faire depuis plus de 80 ans ! Il est de notre responsabilité de nous engager et d'accompagner nos clients pour les aider à consommer mieux, c'est-à-dire moins et bas carbone. Le dispositif « Ecowatt » de RTE est un outil pragmatique dont nous allons faire la promotion pour permettre à nos clients et nos salariés de s'inscrire dans cette exigence de sobriété. » Sylvie Jehanno, Présidente-Directrice Générale de Dalkia

Contact presse: Elisabeth LEBOUT / elisabeth.lebout@dalkia.fr / 06.11.01.27.36

https://www.dalkia.fr/dalkia-se-mobilise-en-faveur-de-la-sobriete-energetique/

EDF



EDF continuera de relayer les alertes EcoWatt et de mener des actions de sensibilisation aux écogestes auprès de tous ses clients. EDF met aussi en place un plan interne de sobriété qui vise à réduire durablement ses consommations d'énergie.

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO_2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 38,5 millions de clients⁽¹⁾, dont 29,3 millions en France⁽²⁾. Il a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires consolidé de 84,5 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés depuis 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz. (2) Y compris ÉS (Électricité de Strasbourg) et SEI.

Contact presse: service-de-presse@edf.fr / 01 40 42 46 37 / www.edf.fr











Ecocert



Ecocert assure une partie de son alimentation énergétique à l'aide de panneaux solaires, et est donc pour partie auto-suffisant. Pour autant, nous avons pris l'engagement de baisser le chauffage à une température de 19°, d'éteindre toutes les lumières extérieures de nos sites, d'engager ses salariés dans des comportements vertueux. Beaucoup de dispositifs sont déjà en place, comme les luminaires LED, adaptables à la luminosité extérieure et à détection de mouvement, mais nous croyons que nos efforts permettront un gain de 10% de l'énergie consommée en période hivernale.

ECOCERT accompagne depuis plus de 30 ans de nombreux acteurs dans le déploiement et la valorisation de pratiques durables à travers la certification, le conseil et la formation. Engagé dès sa création pour l'agriculture biologique, ECOCERT a aujourd'hui étendu son action à de nombreuses filières. Implanté dans 28 pays par le biais de filiales internationales, plus de 2000 collaborateurs interviennent aujourd'hui dans des secteurs d'activité variés : agriculture et agroalimentaire, cosmétiques, textiles, environnement, commerce équitable...

www.ecoconcert.com

Egis



Egis entend devenir un acteur de premier plan dans la lutte contre le changement climatique et a pris des engagements ambitieux pour contribuer à la décarbonation de l'économie et des territoires.

Par devoir d'exemplarité et en accord avec ses valeurs, notre Groupe s'est engagé à atteindre la neutralité carbone en 2050 sur son propre périmètre de responsabilité. Aussi, la maîtrise de nos consommations énergétiques (flotte de véhicules, bâtiments, stockage de nos données) figure-t-elle au premier rang de nos préoccupations RSE.

Depuis 2016, des actions ciblées sur les déplacements et l'optimisation de la consommation énergétique des bâtiments ont permis de réduire l'empreinte carbone du fonctionnement interne de l'entreprise en France de près de 25 %. Par ailleurs, la moyenne des consommations en énergie finale de nos 14 principales implantations en France est passée de 145kWh/m² en 2018 à 128kWh/m² en 2021. Des efforts de réduction de notre empreinte énergétique que nous comptons bien accélérer encore dans les années à venir, en devançant les objectifs du Décret tertiaire.









« Chez Egis, nous prenons très à cœur les questions climatique et énergétique, à tel point que nous ferons en sorte que notre trajectoire de décarbonation de long terme soit validée par le SBTi (Science-based Targets Initiative) au plus tard en 2025. Parce que la conscience citoyenne au regard des enjeux climatiques et énergétiques relève du devoir de chacun, c'est avec conviction et responsabilité qu'Egis souscrit à la charte d'engagement EcoWatt et marque son implication en faveur d'une consommation plus vertueuse de l'électricité et de l'énergie. » — Laurent Germain, Directeur général du groupe Egis.

Acteur international de l'ingénierie de la construction et des services à la mobilité, Egis crée et exploite des infrastructures et bâtiments intelligents à même de répondre à l'urgence climatique et aux grands défis de notre temps, en permettant un aménagement du territoire plus équilibré, durable et résilient.

- 1,16 Md € de chiffre d'affaires en 2021
- 18 000 collaborateurs dans le monde.

Electro Dépôt



ELECTRO DEPOT est une enseigne du groupe United.b (Boulanger, Krëfel ...). Créé en août 2003, ce concept est fortement inspiré d'enseignes de distribution américaines et européennes Low Cost (ex : COSTCO ou COLRUYT). Elle a intégré le Palmarès "Great Place To Work" des entreprises françaises où il fait bon travailler depuis trois années en se plaçant dans le TOP10 à chaque fois.

En 2022, l'enseigne compte 90 magasins à travers la France, 13 en Belgique et 6 en Espagne, 1 site web marchand et plus de 1 600 collaborateurs.

Aujourd'hui à ce socle du LowCost nous voulons ADDITIONNER LA LOW IMPACT ATTITUDE : la planète en a besoin, nos clients vont l'exiger chaque jour un peu plus avec comme objectif de produire moins de carbone pour plus de solidarité !

Dans le cadre de la charte EcoWatt ELECTRO DEPOT s'engage dans une démarche particulièrement volontariste de sobriété énergétique en réduisant drastiquement les équipements consommateurs dans ses points de vente, en réduisant l'usage de tous les dispositifs d'éclairage, en adaptant les consignes de chauffage et de climatisation et en sensibilisant ses équipes et ses clients aux éco gestes depuis des années. .

En complément, ELECTRO DEPOT relayera les alertes Ecowatt par tous les moyens à sa disposition.

Contact Presse ELECTRO DEPOT - PRESSE & Cie -Laetitia Munoz : Imunoz@presse-cie.com - Tél. 06 20 49 90 39

https://www.electrodepot.fr/nos-engagements









FEDENE



Pour réaliser des économies d'énergie durable, la FEDENE privilégie la mise en œuvre de contrats de performance énergétique en garantissant des économies d'énergies réelles, mesurées et suivies dans le temps. Pour faire face aux pics de consommations la FEDENE va planifier ses fortes consommations lors des alertes en réduisant la consommation de certains équipements entre 8h et 13h et entre 18h et 20h ou en reportant le lancement d'activités fortement consommatrices d'électricité hors de ces périodes. D'autre part, la FEDENE optimise l'utilisation du chauffage dans les locaux :

- en baissant les consignes de température (19°C dans les bâtiments) et d'eau chaude
- en baissant la température à 16°C en fin de journée, et en avançant l'horaire de cette baisse à 18h pour les locaux vides le soir
- en programmant le chauffage en fonction des horaires de présence

Très heureux et fier de rejoindre la charte d'engagement EcoWatt. Nous nous sommes déjà levés des starting blocks pour la déployer. La mobilisation générale sur les thèmes de la sobriété et de l'efficacité énergétique est historique! Elle fait écho aux messages que nous passons depuis plus de 20 ans. Nous nous félicitons de voir que la sobriété est automatiquement associée à l'efficacité énergétique: si les économies d'énergie sont vitales à court terme, elles le sont d'autant plus à long terme pour lutter contre les dérives du réchauffement climatique.

C'est tout l'objet de l'action des 60 000 femmes et hommes – héros du quotidien de nos entreprises – qui accompagnent chaque jour leurs clients dans tous les logements, dont 5 millions e chauffage collectif, 65 000 bâtiments tertiaires et 6 500 sites industriels.

Plus que jamais, et pour toujours, « chaque geste compte ». Décarbonons nos quotidiens !

La FEDENE regroupe 500 entreprises de services d'économies d'énergie, de chaleur et de froid renouvelables et de récupération, de facility management et d'ingénierie de projets. Ces entreprises emploient 60 000 salarié(e)s.

Fnac Darty



#EcoWatt

monecowatt.fr









Dès cet automne 2022, Fnac Darty répond à l'appel du ministère de la Transition énergétique en présentant un ensemble de mesures ambitieuses en faveur de la sobriété énergétique, qui seront progressivement déployées.

Fnac Darty s'est déjà engagé depuis plusieurs années dans une démarche de réduction de ses consommations énergétiques et souhaite aujourd'hui franchir un cap supplémentaire en mettant en place des actions comme la baisse du chauffage de 2°C au sein des magasins et des bureaux ou bien encore l'extinction des enseignes lumineuses, dès la fermeture de ses magasins.

Par leur efficacité et leur portée symbolique, ces mesures ont vocation à sensibiliser et à mobiliser l'ensemble des parties prenantes du Groupe face à l'urgence de sobriété énergétique.

Si vous le souhaitez, une citation du dirigeant autour de l'engagement EcoWatt

«Fnac Darty est totalement investi en faveur de la sobriété énergétique. Déjà à l'initiative de plusieurs actions pour réduire notre consommation d'énergie, nous allons aujourd'hui plus loin en signant la charte Ecowatt, du Réseau de transport d'électricité (RTE). Enjeu prioritaire pour le Gouvernement, il l'est également pour nous. Dès cet automne, l'ensemble de nos parties prenantes seront mobilisées pour participer à cet effort national. » Enrique Martinez, Directeur Général de Fnac Darty

Les éléments d'information très courts sur votre entreprise, précisant notamment le nombre de salariés.

Présent dans treize pays, Fnac Darty est un leader européen de la distribution de biens culturels, de loisirs, de produits techniques et d'électroménager. Le groupe, qui compte plus de 25 000 collaborateurs, dispose à fin décembre 2021 d'un réseau multi-format de 957 magasins et se positionne comme un acteur majeur du e-commerce et comme le premier SAV de France.

FNAIM



Premier syndicat de la branche de l'immobilier, la Fédération Nationale de l'immobilier représente 10 000 agents immobiliers, administrateurs de biens et syndics. Ses adhérents gèrent 120 000 copropriétés et plus de 1 millions de biens en location. La FNAIM s'engage à diffuser l'application Ecowatt auprès de ses adhérents, afin de leur permettre d'accompagner efficacement leurs clients – propriétaires, locataires et copropriétés – dans la gestion des pics de consommation d'électricité. Le FNAIM sensibilisera ses adhérents aux écogestes dans les espaces résidentiels pour qu'ils puissent en faire la pédagogie auprès des ménages. Elle relaiera des outils de communication à diffuser dans les immeubles pour que les ménages puissent comprendre les enjeux des pics de consommation, connaissent les écogestes utiles dans leur espace résidentiel, et soient en capacité de









modérer leur consommation d'électricité pendant les pics. Elle diffusera les alertes d'Ecowatt dans son réseau d'adhérents, pour qu'ils en soient les relais auprès des ménages.

« Le logement devra jouer un rôle dans la sobriété énergétique : nos syndics et administrateurs de biens auront la charge de sensibiliser les ménages, de les accompagner dans la connaissance et la mise en place volontaire des gestes qui permettront d'économiser de l'électricité et de gérer les pics de consommation. Ils seront au rendez-vous. » Jean-Marc TORROLLION, Président de la FNAIM

Lien : https://www.fnaim.fr/

Groupe BPCE



« L'engagement du Groupe BPCE auprès d'EcoWatt s'inscrit parfaitement dans notre démarche de sobriété énergétique. Cette dernière, réaffirmée dans l'axe « Climat » de notre plan stratégique, vise à diminuer notre empreinte propre de 15 % d'ici à 2024, impliquant une véritable stratégie de planification énergétique à long terme. Pour répondre à plus court terme aux défis actuels, nous avons mis en place un plan de sobriété volontaire portant sur deux leviers principaux : la consommation d'énergie de nos bâtiments et celle de notre informatique. En tant que deuxième groupe bancaire en France, fortement ancré dans les territoires, nous souhaitons, ainsi, participer activement et immédiatement à l'effort national pour garantir la sécurité d'approvisionnement en électricité en France », explique Laurent Benatar, directeur général Technologies et Opérations du Groupe BPCE.

Groupe RATP



Les engagements du Groupe RATP en lien avec les signaux EcoWatt :

- Modérer sa consommation d'électricité pendant les pics de consommation EcoWatt rouge
- Limiter autant que possible la charge électrique entre 8h et 13h et, entre 18h et 20h
- En reportant la charge des bus électriques (de l'ordre de 500 bus électriques sont exploités par la RATP en 2022)
- En reportant la charge des véhicules électriques de service.









 Mettre à l'arrêt les écrans publicitaires numériques dans les gares et stations les jours EcoWatt rouge : 1 000 écrans numériques. Ces écrans sont déjà mis à l'arrêt entre 1h et 6h, tous les jours.

Renforcer les éco-gestes au sein des locaux lors des alertes EcoWatt, notamment :

- en limitant l'utilisation des écrans d'information dans bâtiments.
- en encourageant l'utilisation des escaliers au lieu des ascenseurs.
- en communiquant les bonnes pratiques spécifiques à un niveau alerte rouge (par exemple : réduire l'usage de doubles écrans, éviter de recharger son PC portable sur les heures de pointe, etc.).

Poursuivre l'étude de mesures permettant de réduire les appels de puissance des équipements lors des jours EcoWatt rouge.

Marie-Claude Dupuis, Directrice de la stratégie, du développement durable et de l'immobilier, souligne que la RATP mène depuis de nombreuses années, une politique engagée en matière de sobriété énergétique. L'énergie est un des leviers majeurs de notre engagement climat et nous sommes la 1ère entreprise de transport à avoir obtenu la certification ISO 50001 pour notre management de l'énergie. C'est donc en toute logique que nous sommes engagés dans le dispositif EcoWatt.

À travers ses 69 000 collaborateurs, le groupe RATP conçoit, met en œuvre et fait vivre au quotidien des solutions de mobilité et des services innovants pour une ville durable et plus humaine. @RATPGroup

Lien vers site RATP: https://www.ratp.fr/groupe-ratp/newsroom/developpement-durable/memosur-la-politique-energetique-du-groupe-ratp

GIMELEC



Le GIMELEC fédère les entreprises de la filière électronumérique française. Les 212 adhérents du GIMELEC conçoivent, fabriquent et déploient les solutions d'électrification, d'automatisation et de digitalisation pour l'industrie, les bâtiments, la mobilité, les infrastructures énergétiques et numériques.

Pleinement mobilisé pour relever le défi énergétique actuel, le GIMELEC s'engage en tant que partenaire EcoWatt.

Il met son expertise à profit pour faciliter le déploiement massif des solutions techniques disponibles pour consommer moins, mieux et au bon moment l'énergie, favorisant leur bonne appropriation à court terme par les propriétaires et gestionnaires de bâtiments tertiaires.









Pionnier sur le sujet de l'effacement et de la flexibilité énergétiques, le GIMELEC s'engage aujourd'hui officiellement à partager ses travaux et la propriété intellectuelle associée pour servir le déploiement rapide des pratiques et du marché.

Les premiers retours d'expérience terrain déjà recueillis au sein de la filière électronumérique constituent aujourd'hui une source **d'inspiration et d'exemplarité précieuse**.

Le GIMELEC relai et relaiera à l'ensemble de son réseau de membres et partenaires les communications d'urgence et bonnes pratiques de terrain à promouvoir dans les bâtiments tertiaires, l'industrie et les datacenters pour alléger les tensions énergétiques nationales.

Solidarité, expertise, pragmatisme tel est son engagement !

« Les solutions de pilotage énergétique et numérique doivent en urgence venir renforcer nos écogestes. Leviers majeurs de notre résilience et de notre décarbonation, le suivi des consommations d'énergie permet de réaliser jusqu'à 15% d'économie d'énergie, et la régulation automatisée du bâtiment selon ses usages réels peut les diviser par deux. Le tout sans sacrifier le confort des occupants du bâtiment ! »Antoine de Fleurieu - Délégué Général du GIMELEC

Havas Group



A travers son programme RSE Havas Impact+, Havas Group, grand groupe de communication d'environ 21 000 collaborateurs dans plus de 100 pays, est engagé de longue date pour réduire son empreinte environnementale et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. En France, dans le cadre de la signature de la charte Ecowatt, Havas Group s'engage à diminuer la température de ses locaux de 2 degrés, en moderniser l'éclairage en déployant des détecteurs de mouvements et des LED, programmer la coupure automatique des appareils électroniques en veille entre 22h et 6h et prendre les mesures nécessaires en cas d'alerte. Le Groupe s'engage également à sensibiliser ses collaborateurs aux bonnes pratiques par l'intermédiaire d'un guide sur les écogestes et d'affichages, ainsi qu'à agir auprès de son écosystème via des campagnes de sobriété énergétique pour ses clients.

« Face aux tensions actuelles, Havas en France a souhaité s'inscrire pleinement dans l'effort collectif national. Nous avons travaillé en concertation avec toutes les équipes du Havas Village et avons identifié plusieurs leviers pour agir rapidement, tout en assurant la continuité de nos activités dans les meilleures conditions pour tous nos collaborateurs et nos clients. » affirme Raphaël de Andréis, Chairman & CEO de Havas Village France.

https://www.havasgroup.fr







ICADE



Icade déploie un plan d'actions pour ses collaborateurs et auprès de ses parties prenantes.Un interlocuteur privilégié a été nommé pour le mettre en œuvre.

En interne:

- adaptation de la température des locaux occupés par des collaborateurs Icade à raison de 19°C l'hiver et 26°C l'été
- 2. limitation du fonctionnement de l'éclairage (arrêt des enseignes des locaux commerciaux et enseignes, réduction de l'éclairage des parkings, extinction des lumières des espaces inoccupés)
- 3. optimisation du temps de fonctionnement des écrans vidéo de communication
- 4. réduction du nombre de machines à café en service
- 5. programmation des ordinateurs pour une charge lente
- 6. revue des flux accès piétons aux locaux pour permettre l'arrêt des rideaux d'air chaud des halls d'accès
- 7. la promotion des mobilités douces (ex. : incitation covoiturage, règle des voyages professionnels favorisant le train, formation à l'éco-conduite)

Auprès des parties prenantes :

- 1. communication auprès de la totalité des locataires (webinaire, correspondances périodiques) pour les sensibiliser,
- 2. définition avec chaque locataire d'un plan d'action suivant le signal Ecowatt pour valider les actions à déployer (réduction température de chauffage, extinction de luminaires, arrêt production eau chaude sanitaire, arrêt de services tel que fitness, adaptation restauration collective pour des repas à faible consommation, adaptation amplitude horaire d'ouverture de l'immeuble)
- 3. inscription de l'immeuble Origine à Nanterre (92) dans la liste des 10 sites pilotes pour l'élaboration du référentiel du challenge CubeFlex
- 4. sensibilisation et travail étroit avec les partenaires en charge de l'exploitation maintenance de systèmes de chauffage et climatisation
- 5. dès réception d'un signal d'alerte Ecowatt rouge, relayer celui-ci auprès de toutes les partes prenantes

Foncière de bureaux et de santé (patrimoine à 100% au 30/06/2022 de 15,5 Md€) et promoteur logement/tertiaire/équipement public (CA économique 2021 de 1,1 Md€), Icade conçoit, construit, gère et investit dans des villes, des quartiers, des immeubles qui sont des lieux innovants, des lieux de mixité, des lieux inclusifs, des lieux connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre, habiter, travailler. En lien avec ses parties prenantes, Icade fait du bas-carbone une priorité stratégique pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus saine, douce et









accueillante. Acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales, cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le Groupe Caisse des Dépôts.

« Le bas carbone est au cœur de tous nos projets et la sobriété énergétique un de ses leviers-clés. Avec Ecowatt, RTE fournit un outil essentiel qui nous permet de moduler notre plan de sobriété énergétique en fonction de la situation nationale, et surtout d'inciter toutes nos parties prenantes, collaborateurs, clients, locataires, partenaires techniques à le mettre en place pour atteindre collectivement l'objectif fixé par le Gouvernement. » Olivier Wigniolle, Directeur général d'Icade

Kering



- Kering rejoint le mouvement EcoWatt pour la France et engage ses collaborateurs à travers le monde, avec l'objectif de réduire de 15 % ses consommations d'énergie cet hiver par rapport à l'hiver dernier pour les sites fixes et les véhicules. Cet objectif accélère la trajectoire climat du Groupe qui correspond à une réduction des émissions de CO₂ de 12 % par an. En plus de ses engagements en tant que signataire d'EcoWatt, Kering a utilisé 92 % d'électricité verte à travers le monde en 2021, avec un objectif de 100 % à fin 2022.
- « Convaincu que les entreprises ont un rôle déterminant à jouer face au changement climatique, Kering a fait de l'action climatique un élément essentiel de sa démarche de développement durable depuis plus de quinze ans. Le Groupe s'est notamment engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de scope 1 et 2 de 90 % en absolu d'ici 2030 et les a déjà réduites de 70 %. Pour Kering, rejoindre l'initiative EcoWatt en France, c'est participer à l'effort de solidarité immédiat demandé par le Gouvernement, et cela constitue aussi un levier supplémentaire pour étendre les bonnes pratiques auprès de l'ensemble de nos collaborateurs dans le monde. » François-Henri Pinault, Président-Directeur général de Kering
- Groupe mondial de luxe, Kering gère le développement de Maisons renommées dans les domaines de la mode, de la maroquinerie, de la joaillerie et de l'horlogerie. En 2021, Kering comptait plus de 42 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros.

Contact presse: Emmanuelle Picard-Deyme











Lafarge France



Engagée de longue date dans l'amélioration de son efficacité énergétique, Lafarge a lancé un plan additionnel de réduction de sa consommation, qui concerne à la fois ses activités industrielles et ses locaux tertiaires :

- mesures de prévention : surveillance en temps réel afin d'optimiser la consommation et détecter les anomalies
- mesures de réduction :
 - dans les activités industrielles : reprogrammation des arrêts de maintenance, optimisation des stocks et réduction des horaires de production sur tous les sites qui le permettent
 - sur les sites tertiaires : réduction des horaires d'éclairage, de chauffage et d'utilisation des appareils électriques

Economies réalisées > 4 GWh

Pour François Pétry, directeur général de Lafarge France, "au-delà de notre intérêt économique à limiter nos consommations, nous souhaitons contribuer à l'effort collectif de sobriété afin de limiter le risque de coupure pour les populations".

Lafarge France fournit le secteur du bâtiment et des travaux publics en matériaux et services visant une construction plus circulaire, moins carbonée et plus favorable à la biodiversité. Ses activités (ciments, granulats, bétons, produits et services) sont présentes sur l'ensemble du territoire français. L'entreprise compte 4 300 salariés répartis sur plus de 470 sites.

https://www.lafarge.fr/developpement-durable

La Française



La Française s'engage au travers de la charte EcoWatt à mettre en œuvre des actions concrètes auprès de ses différentes parties prenantes : collaborateurs, partenaires et locataires sur les 4 millions de m2 de patrimoine de La Française Real Estate Managers. Ces actions visent à réduire les consommations d'électricité liées à l'exploitation de ses bâtiments, en cas d'alertes Ecowatt orange et rouge lors les pics de consommation (8h00-13h00 et 18h00-20h00). Les mesures prévues vont de la sensibilisation des parties prenantes (partage des bonnes pratiques) à la réduction ou l'optimisation de l'utilisation des équipements consommateurs d'énergie. A titre d'exemples : avance de l'horaire de « réduit de nuit » du chauffage à 18h00, extinction des éclairages et affichages lumineux superflus, décalage des horaires de recharge des véhicules électriques.









Citation de M. Philippe Depoux, Président de La Française Real Estate Managers :

« En tant que gestionnaire d'actifs immobiliers de référence avec plus de 1 900 actifs dont une majorité d'actifs tertiaires, nous portons une attention particulière à l'efficience énergétique de nos actifs qui figure au cœur de notre démarche RSE. Conscients de la période exceptionnelle que nous traversons, c'est tout naturellement que La Française, acteur responsable et engagé, mobilise ses collaborateurs et ses partenaires pour rejoindre le dispositif citoyen de sobriété énergétique Ecowatt lancé par RTE et l'ADEME ».

Présentation courte du groupe La Française :

Organisé autour des deux activités que sont les « actifs financiers » et les « actifs immobiliers », le groupe La Française gère 50 Mds€ d'actifs au service d'une clientèle institutionnelle et patrimoniale en France et à l'international à travers ses implantations à Paris, Francfort, Hambourg, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Séoul et Singapour. Expert reconnu avec 30 Mds€ d'encours sous gestion La Française Real Estate Managers est l'entité de gestion d'actifs immobiliers pour compte de tiers du groupe La Française. Ce pôle décline son savoir-faire de plus de 45 ans autour d'une gestion dynamique, durable et innovante de son patrimoine immobilier composés de plus de 1 900 immeubles (4 millions de m2) pour ses 120 000 clients investisseurs institutionnels et épargnants privés.

Lien: https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaitre/nos-expertises/linvestissement-durable/immobilier-durable/

Legrand



Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment : les 38 000 collaborateurs du Groupe contribuent au développement de nombreuses solutions permettant aux particuliers et entreprises d'automatiser leurs écogestes et donc de réduire rapidement, facilement et significativement la consommation des bâtiments tertiaires, industriels et résidentiels.

Dans la continuité des actions internes et externes menées en lien avec le plan de sobriété énergétique, Legrand devient partenaire d'EcoWatt, s'engageant ainsi à adopter une consommation d'énergie responsable pour contribuer au bon approvisionnement de tous en électricité. Les actions Legrand dans le cadre du dispositif EcoWatt sont :

- L'accélération de la mise en œuvre de sa 5ème feuille de route RSE (doublement des objectifs) pour diminuer de façon active les consommations énergétiques
- L'optimisation locale de la consommation d'énergie de ses sites par l'activation de protocoles internes lors des pics de consommation (alertes EcoWatt)
- L'information des parties prenantes internes et externes à l'entreprise via la sensibilisation citoyenne : promotion active des écogestes et alertes intégrées aux solutions du Groupe.

Legrand a par ailleurs pris acte et détaillé ses engagements concrets sur le territoire français au travers d'actions publiées sur le site https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/







LVMH

LVMH

Leader mondial du luxe, LVMH déploie, depuis sa création en 1987, un modèle marqué par un élan créatif et une quête perpétuelle d'excellence. Le Groupe s'inscrit dans une dynamique à long terme propice à faire grandir ses 75 Maisons dans le respect de ce qui les rend uniques.

Faisant suite à l'appel du Président de la République et du gouvernement français, LVMH annonce un plan de sobriété énergétique, afin de contribuer concrètement et sans délai à l'effort national. Face aux tensions actuelles sur le marché de l'électricité, le groupe LVMH a décidé de réduire sa consommation électrique dès le mois d'octobre, d'abord en France, puis dans l'ensemble du Groupe, à travers le monde.

Deux mesures phares vont permettre de baisser de 10 % la consommation énergétique entre octobre 2022 et octobre 2023 :

- L'extinction de l'éclairage des boutiques des Maisons du Groupe entre 22h et 7h du matin et celui des sites administratifs à 21 h ;
- La modification des températures intérieures dans l'ensemble des sites industriels, des sites administratifs et des boutiques : 1°C en hiver par rapport au réglage des températures actuelles ; +1°C en été par rapport aux températures actuelles de déclenchement de la climatisation.

En complément, LVMH va mobiliser ses 34 000 collaborateurs en France autour de nouveaux comportements de consommation énergétique avec le lancement d'une grande campagne de sensibilisation autour des Nouveaux Gestes Energie : éteindre (lumière, écrans, ordinateurs...) ; débrancher (chargeurs, voitures électriques...) ; choisir des alternatives (à l'ascenseur, à l'imprimante) ; gérer les pointes de consommation. En France, les collaborateurs du Groupe seront incités à utiliser l'appli EcoWatt, qui permet, à la maison, de piloter sa consommation énergétique en fonction des pointes de demande.











La Poste



Le groupe La Poste est engagé dans une stratégie de décarbonation depuis plus de 10 ans. Dans son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous » le groupe a affirmé la priorité de devenir une entreprise leader de la transformation écologique et de la rendre accessible à tous. Face à la crise énergétique, le groupe La Poste renforce les comportements économes déjà en place dans son plan de sobriété énergétique et rejoint le dispositif EcoWatt.

L'engagement du Groupe se traduit déjà par des réalisations concrètes : l'alimentation de la quasitotalité de ses sites partout dans le monde en électricité d'origine renouvelable ou encore la production d'électricité via des panneaux photovoltaïques installés sur ses sites industriels courrier/colis. La Poste prend également de nouveaux engagements comme la réduction du chauffage dans ses sites industriels et tertiaires ou encore l'accélération de la rénovation énergétique de ses bâtiments.

« En tant qu'entreprise à mission, nous nous devons d'être exemplaires dans notre consommation d'énergie. Nous allons participer, avec les postières et les postiers, à la réussite de l'effort collectif et citoyen. Dans ce contexte de tension sur le réseau électrique en France, nous renforçons les comportements économes déjà en place au sein de notre Groupe, utilisons notre présence humaine et digitale pour sensibiliser les Français aux bonnes pratiques d'économie d'énergie et nous relayons les alertes d'EcoWatt en cas de risques de coupure cet hiver. » Philippe Wahl, président directeurgénéral du groupe La Poste

Le groupe La Poste en chiffres : en 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France.

Lien : Le groupe La Poste, partenaire naturel d'une transition énergétique durable et responsable | La Poste Groupe - www.lapostegroupe.com

Contact presse: LANDRY Perrine perrine.landry@laposte.fr

La Cnef



www.lacnef.fr











MAIF



Afin de contribuer à l'effort national de sobriété, MAIF va au-delà des demandes du gouvernement et met en œuvre dès aujourd'hui une série d'actions qui vont lui permettre d'économiser 15% de sa consommation énergétique.

Citation Pascal Demurger, directeur général du groupe MAIF :

« En tant qu'entreprise à mission, nous nous sommes engagés de longue date en faveur de la sobriété énergétique avec des mesures structurelles pour baisser nos consommations et décarboner nos modes de production. Cette politique nous a permis une amélioration de notre performance énergétique de 14% depuis 2015. Alors que le pays s'apprête à affronter une période de tensions pour son système énergétique, nous souhaitons prendre toute notre part à l'effort national de sobriété dans les mois à venir. Dès à présent, nous appliquons des mesures fortes pour aller au-delà des préconisations du gouvernement en matière d'économies d'énergie. La signature de la charte Ecowatt s'inscrit pleinement dans cette démarche. »

Contact presse: Garry Menardeau / garry.menardeau@maif.fr / 06 29 37 10 99

https://entreprise.maif.fr/actualites/2022/sobriete-energetique

Nexity



Nexity s'engage sur des actions immédiates dans le cadre de son plan de sobriété. Au sein de ses bureaux et agences pour réduire consommation électrique et thermique, mais aussi auprès de ses 800.000 clients particuliers et des propriétaires des 20 millions de m2 gérés par les équipes de property management, notamment à travers des mesures de sensibilisation et d'accompagnement. Dernier volet, auprès des collaborateurs, pour que chacun puisse être un acteur de ce plan. Nexity est surtout déjà engagée dans des actions de long terme, avec des trajectoires de décarbonation ambitieuses pour chacun de ses métiers.

« Acteur de la Ville de demain, Nexity œuvre déjà au quotidien avec des mesures structurelles pour construire ou réhabiliter des bâtiments durables et responsables, accompagner les copropriétés et les particuliers dans la rénovation des copropriétés et la réduction de leur consommation énergétique et plus globalement réduire l'empreinte énergétique des bâtiments tertiaires et résidentiels qu'ils soient neufs ou existants. Face à l'urgence de la situation, nous agissons aussi de manière









conjoncturelle, autour d'un plan de sobriété énergétique que nous sommes fiers de présenter au travers du dispositif EcoWatt. » Jean-Claude Bassien, Directeur général délégué de Nexity

Avec plus de 8.000 collaborateurs sur tout le territoire et un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2021, Nexity, premier opérateur global d'immobilier intervient sur l'ensemble des métiers immobiliers auprès des particuliers, entreprises, institutionnels et collectivités. Nexity est 1^{er} maître d'ouvrage bas carbone de l'Association BBCA pour la quatrième année consécutive, membre de l'indice Bloomberg Gender-Equality sur l'équité femmes-hommes, Best Workplaces 2021 et certifiée Great Place to Work® en septembre 2022.

https://nexity.group/nos-engagements



https://bienvivreledigital.orange.fr/numerique-responsable/9-astuces-pour-faire-des-economies-denergie-sur-le-numerique/

Orano



Orano s'engage. Orano, dont les activités vont de la production d'uranium jusqu'au recyclage des matières nucléaires, contribue à l'approvisionnement en électricité bas carbone. Dans le cadre de sa politique d'engagement, Orano a déjà anticipé la nécessité de réduire sa consommation d'énergie de -10 % d'ici fin 2024. Les consommations ont déjà baissé de 2,9 % entre 2019 et 2021, avec des niveaux de production supérieurs. Du fait du contexte énergétique actuel, Orano accélère la mise en œuvre des actions de sobriété énergétique et signe la charte Ecowatt. Les actions engagées déploiement de logiciels de performance énergétiques ou l'amélioration de l'efficacité des moteurs et ventilations utilisées dans les usines- vont être poursuivies. De nouvelles actions ont été décidées : limitation du chauffage à 19° et arrêt ou forte réduction pendant les périodes d'absence des collaborateurs ou dans les locaux pas ou peu occupés, mise en place de task forces sur nos sites industriels pour la chasse aux fuites et gaspillages, adaptation des plannings de production et de maintenance, signature de nouveaux contrats d'effacement s'ajoutant à celui d'Orano La Hague. Une large campagne de sensibilisation va être lancée auprès des 13 500 collaborateurs français du groupe. Pour Philippe Knoche, directeur général d'Orano : « L'électricité est indispensable pour l'économie en particulier mais aussi pour la vie en générale. Les collaborateurs d'Orano sont mobilisés pour contribuer à sa production dans le respect du climat et pour l'économiser car c'est un bien précieux. Vous pouvez compter sur nous »

Contact presse : Samira Taguine (tel : 01 34 96 12 15)









Radio France

radiofrance

Radio France a engagé un tournant environnemental qui implique un ensemble d'actions en tant que média et en tant qu'entreprise. Du côté entreprise, nous visons une réduction de 40% de notre empreinte carbone d'ici 2030.

Pour agir à court terme, nous avons lancé un plan de sobriété énergétique dès ce début d'automne. La mesure principale en est l'abaissement de la température de chauffage, désormais à 19°C et le relèvement de la température de rafraichissement à 26°C. Des dispositions d'extinction automatique et plus précoce des lumières et enseignes sont également prises. Cela s'ajoute au recours à des dispositifs énergétiques efficaces, géothermie, LED, gestion technique du bâtiment. Enfin, les salariés sont invités à renforcer ces actions structurelles de l'entreprise par des gestes individuels vertueux, comme l'extinction des lumières, la diminution du recours aux e-mails grâce aux nouveaux logiciels de coopération en ligne, l'emploi des vélos à assistance électrique de l'entreprise et la diminution des impressions.

À moyen terme, en s'appuyant sur des audits énergétiques réalisés et en cours, l'entreprise pourra lancer des investissements en efficacité énergétique.

« Aujourd'hui nous prenons une position qui est pionnière pour un grand média. C'est un vrai Tournant qui va guider toutes nos actions à l'avenir. Ici, nous ne serons jamais la caricature des journalistes de Don't look up. »

Radio France a annoncé le 29 août dernier qu'elle engageait un tournant environnemental. Le point 8 de notre manifeste prévoit la mise en place d'un plan immédiat de sobriété énergétique et le point 9, la réduction de 40 % de notre bilan carbone en 2030. Des mesures de sobriété seront donc mises en place dans les jours et les semaines qui viennent.

Rémy Cointreau











Le Groupe SNCF



Le Groupe SNCF a un rôle particulier et une responsabilité dans la transition écologique, au bénéfice de tous. Il entend encourager toutes ses parties prenantes : clients, fournisseurs, partenaires et salariés à être acteurs de la transition écologique et sociale.

C'est tout naturellement qu'il s'associe à Ecowatt et se mobilise en faveur de la sobriété énergétique :

- En s'engageant à réduire de 10 % sa consommation énergétique d'ici 2 ans
- En sensibilisant et en accompagnant les salariés sur leurs écogestes pour plus de sobriété énergétique
- En participant à la diffusion des informations Ecowatt vers le public
- En activant ses leviers de modulation de ses consommations afin de contribuer à l'équilibre du système électrique en cas de fortes tensions.

Les économies d'énergie font partie intégrante de la stratégie du Groupe SNCF, qui s'est engagé à réduire drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, avec moins 30% de GES émis par nos activités de transport et avec moins 50% de GES émis par nos bâtiments.

Verbatim Jean-Pierre Farandou:

« Agir pour une société en mouvement, solidaire et durable, c'est la raison d'être du Groupe SNCF. Il a engagé depuis quelques années sa démarche de transition écologique et entend jouer pleinement son rôle et sa solidarité dans le contexte difficile que traverse notre pays. Avec l'ensemble des collaborateurs du groupe, nous avons à cœur d'appliquer toutes les mesures nécessaires pour diminuer notre consommation d'énergie. »

SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de transport de voyageurs et de logistique de marchandises avec en son sein la gestion du réseau ferroviaire français, réalisant 34,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021 dont un tiers à l'international. Présent dans 120 pays, le Groupe emploie 270 000 collaborateurs, dont 208 000 en France et plus de la moitié au service de son cœur de métier ferroviaire. Aux côtés de ses clients (voyageurs, collectivités, chargeurs ainsi que des entreprises ferroviaires concernant SNCF Réseau) au cœur des territoires, le Groupe s'appuie sur ses expertises dans toutes les composantes du ferroviaire, et plus globalement dans l'ensemble des services de transport, pour répondre de manière simple, fluide et durable à tous leurs besoins de mobilité.

https://www.sncf.com/fr/engagements/developpement-durable/sobriete-energetique







SOMFY

SOMFY poursuit ses engagements en faveur du Développement durable et signe la charte EcoWatt de RTE, s'engageant ainsi à réduire de 10% ses consommations énergétiques à travers un plan de sobriété énergétique. Le Groupe va notamment baisser la température de l'ensemble de ses bâtiments à 19°C, procéder à l'extinction systématique des éclairages extérieurs, enseignes lumineuses et bâtiments inoccupés à partir de 21h30 et optimiser l'utilisation de ses équipements électriques. Le Groupe sensibilisera également ses 2500 collaborateurs en France à des eco-gestes et à l'outil EcoWatt, ainsi que ses clients via ses réseaux sociaux.

Au-delà de ce nouvel engagement, les solutions proposées par SOMFY permettent d'optimiser la performance énergétique et de réduire les consommations, notamment de chauffage. Ainsi, en hiver, l'automatisation des protections solaires permet de réduire jusqu'à 30%* la consommation de chauffage d'un bâtiment et donc, les ressources en électricité.

*Gain obtenu avec des protections solaires automatisées vs manuelles. Données issues de simulations SOMFY, validées par Carbone 4, selon la taille du logement, sa localisation, son ancienneté et pour un bâtiment équipé de volets roulants.

« Depuis plusieurs années, SOMFY agit à travers ses produits pour réduire la consommation énergétique des bâtiments et sensibilise ses collaborateurs et clients aux écogestes. EcoWatt est un indicateur précieux et précis qui nous aidera à réduire les tensions sur le réseau électrique français, s'inscrivant ainsi complètement dans notre plan de sobriété énergétique. Nous invitons également nos clients à se référer à cet indicateur qui pourra, en complément de nos solutions, leur permettre d'optimiser leur consommation énergétique, sans renoncer à leur confort. » précise Pierre Ribeiro, Directeur Général de SOMFY.

http://www.somfy-group.com/fr-fr/actualites/2022-10-11-somfy-poursuit-ses-engagements-enfaveur-du-developpement-durable-et-signe-la-charte-eco-

Schneider Electrique



Schneider Electric, leader de la transformation numérique de la gestion de l'énergie et des automatismes, aide ses clients et partenaires à maitriser leurs consommations énergétiques et à réduire leur empreinte carbone grâce à ses services énergétiques et ses solutions logicielles.

Le Groupe a, par ailleurs, engagé, depuis près de 15 ans, une démarche systématique d'efficacité énergétique sur ses propres sites (incluant 200 usines à travers le monde, dont 25 en France) et a réalisé plus de 40% d'efficacité énergétique entre 2009 et 2021. Schneider Electric poursuit ses









efforts et prévoit de diminuer sur la période 2021-2025 sa consommation d'énergie de 15 % supplémentaires (par rapport à 2019) par ses actions d'efficacité énergétique.

Signataire de la Charte EcoWatt, Schneider Electric complète ces actions par des initiatives de sobriété coconstruites avec ses 15.000 collaborateurs en France au niveau de chaque site, grâce auxquelles le Groupe vise -4% de réduction de sa consommation d'énergie sur deux ans.

Enfin, Schneider Electric répondra aux alertes EcoWatt en effaçant ou décalant certaines consommations lors des pics grâce à une utilisation optimale des systèmes de pilotage de ses bâtiments (GTB, Gestion Technique du Bâtiment) de ses principaux sites. Grâce à ces technologies de pointe, le Groupe prévoit d'automatiser sa réponse aux alertes EcoWatt dès fin 2022.

Laurent Bataille, Président de Schneider Electric France, rappelle l'importance de cette initiative : "EcoWatt nous oblige, grands groupes, à être exemplaires. Chez Schneider, nous allons, entre autres, déployer la flexibilité pour répondre aux appels EcoWatt : tous nos sites en France sont mis à contribution dès cet hiver, et nous intégrons le signal sur nos solutions de pilotages du tertiaire comme du résidentiel, pour nos clients."

www.se.com/fr/urgenceenergie

Société Forestière de la Caisse des dépôts et Consignations



LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS Depuis 1966, la Société Forestière met à la disposition de ses clients son expertise sylvicole, foncière et financière. Elle dispose, avec son réseau d'experts forestiers agréés, membres du CNEFAF, de la première compétence nationale dans ce domaine, complétée désormais d'experts arboricoles spécialistes de l'arbre en ville.

Un gérant engagé La Société Forestière met en oeuvre une sylviculture respectueuse des écosystèmes dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques. Sa gestion sylvicole est adaptée à la multifonctionnalité de la forêt (production de bois et préservation des services écosystémiques). Son manuel de gestion durable est certifié ISO 9001 et les forêts qu'elle gère sont éco-certifiées PEFC. Elle met sa capacité d'innovation technique et technologique notamment au service de l'équilibre naturel des forêts (suivi de l'état sanitaire, adaptation au changement climatique, restauration de la biodiversité faunistique et floristique, etc...) et de la sécurité de ses collaborateurs.

Un acteur de long terme Filiale du groupe Caisse des Dépôts, la Société Forestière offre à ses clients la sécurité d'un acteur capable de les accompagner dans la durée, aligné ainsi avec le temps long de la forêt. Résolument tournée vers l'avenir, elle s'engage au service des grands enjeux forestiers de demain, favorisant les synergies locales dans une double logique de partenariat et de développement harmonieux des territoires.









Une Entreprise Engagée pour la Nature Depuis le 15 janvier 2021, la Société Forestière de la Caisse des Dépôts est devenue une Entreprise Engagée pour la Nature (EEN), à la suite de l'acceptation par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) de son plan d'action visant à accélérer la restauration et la préservation de la biodiversité en forêt.

Monsieur Gilles Seigle - PDG de la Société Forestière :

« La réduction de notre consommation électrique en cas d'alerte, au sein de la Société Forestière, relève de notre Responsabilité d'Entreprise. En ce sens, la démarche EcoWatt s'inscrit naturellement dans nos valeurs d'acteur responsable et engagé. Par cet effort collectif, nous pouvons faire preuve d'exemplarité et contribuer ensemble à garantir l'alimentation électrique de tous. »

Siège: Paris Agences: Grand-Ouest (Le Mans), Nord-Est (Reims), Centre (Auxerre), Grand Sud-Ouest (Bordeaux), Est Sud-Est (Dijon). Nombre de collaborateurs: 170 (Juin 2022)

Société Générale



Société Générale est engagé depuis plusieurs années dans une réduction de sa consommation d'énergie, dans le cadre de sa stratégie RSE.

Le Groupe a un objectif de réduction de 50% des émissions carbone pour compte propre entre 2019 et 2030 et alimente déjà son parc immobilier français en énergie électrique d'origine renouvelable.

Dans le cadre de la signature de la charte EcoWatt, le Groupe Société Générale poursuit sa stratégie de sobriété énergétique immobilière en diminuant la température du chauffage à 19°C et en réduisant l'usage de la climatisation dans les locaux dont la température dépasse 26°C.

Le Groupe veillera à éteindre les lumières des locaux inoccupés des immeubles centraux et les affichages lumineux superflus des 3.000 sites du réseau Société Générale et Crédit du Nord. Il limitera également l'énergie requise pour ses locaux, l'informatique, ainsi que l'utilisation du parc automobile.

Par ailleurs, Société Générale est engagé dans une démarche numérique responsable et optimise l'efficacité énergétique de ses datacenters, déploie des pratiques d'éco-conception, vise à limiter l'impact de la data et de la consommation de ses équipements électroniques.











SGS Groupe



Le groupe SGS France s'engage dans une démarche globale de sobriété énergétique qui se traduit par un plan détaillé décliné sur l'ensemble de ses sites en propre ou en location.

Cet engagement se traduit notamment par :

- Une sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de la sobriété énergétique et aux bons usages en matière de consommation énergétique
- Une température de chauffage limitée à 19°C et de climatisation à 26°C (à l'exception des zones d'essais qui peuvent être soumises à une température de consigne réglementaire)
- L'optimisation du taux de charge des équipements d'analyse et la mise hors tension systématique des équipements non utilisés
- La vérification de la bonne utilisation des sorbonnes de laboratoire (équipements de protection collective très énergivores)

En complément, et dans le cadre de sa contribution au dispositif ECOWATT, SGS s'engage pendant les pics de consommation à : décaler chaque fois que cela est possible le lancement d'essais analytiques, s'assurer que tous les équipements en veille, (enseignes et écran d'information) sont éteints et à diminuer la température de chauffage à 18°C.

Enfin, SGS et ses réseaux de contrôle technique automobile Securitest et Auto Sécurité, s'engagent à relayer le message ECOWATT auprès des 2000 centres en France et 6 millions de clients.

Pour Alain Guy, président groupe SGS France « Rejoindre Ecowatt, c'est nous permettre de disposer d'outils simples pour que nos collaborateurs, fournisseurs et clients puissent agir concrètement et contribuer à la sécurité de l'alimentation électrique en France. Nous sommes convaincus de la puissance des éco-gestes quand ils sont déployés collectivement, et nous savons que mieux gérer l'énergie est indispensable pour un monde plus sûr et plus durable. »

www.sgsgroup.fr

Safran



https://www.safran-group.com/sites/default/files/2022-10/Safran Sobriete energetique-FR 0.pdf











Transdev



Transdev œuvre en faveur de la sobriété énergétique. Par ce partenariat, le groupe s'engage à réduire sa consommation énergétique et à sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs partout sur le territoire. L'ensemble des véhicules et des bâtiments seront mis à contribution.

« Les mobilités collectives ont un rôle central à jouer dans la transition écologique. Chez Transdev, nous sommes pionniers de la transition des mobilités. En 2020, nous nous sommes engagés à doubler la taille de notre flotte alternative et à réduire de 30 % ses émissions de dioxyde de carbone d'ici 2030. Cet engagement, nous le prouvons, puisque depuis 2015, nous sommes passés de 25 à 1 800 véhicules électriques dans le monde. Notre objectif est d'atteindre les 5000 véhicules en 2025. »

En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, Transdev permet à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun. Transdev transporte en moyenne 11 millions de passagers au quotidien grâce à ses différents modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement, qui connectent les individus et les communautés. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises : ce sont près de 82 000 femmes et hommes (dont 34 000 en France) au service de ses clients et passagers.

https://www.transdev.com

Technip Energies



Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique. Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, pour un avenir durable. Technip Energies a annoncé début 2022 son ambition ESG et s'est, entre autres, engagée à atteindre le Net-Zero carbone sur les scopes 1 et 2 dès 2030. En parallèle de cette trajectoire bas carbone, Technip Energies développe un plan ambitieux de réduction de la consommation énergétique de ses actifs tertiaires de 15% en 2025 (en valeur absolue) par rapport à 2021, de 40% en 2030, de 50% en 2040 et de 60% en 2050. Technip Energies France, et notamment son site parisien emblématique









Origine, s'engage, au travers de cette charte EcoWatt, à mettre en œuvre un plan d'actions permanent dont certaines initiatives spécifiques en cas de signal EcoWatt orange et rouge.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies a déclaré : « La signature de cette charte revêt une importance particulière pour nous en contribuant aux objectifs de notre feuille de route ESG en matière de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique de nos bureaux, en faveur d'une société bas carbone. »

Union social pour l'habitat



L'Union sociale pour l'habitat et le Mouvement Hlm s'engagent, dans le cadre du dispositif EcoWatt, à inciter les 550 organismes Hlm à utiliser ce dispositif d'alerte afin de prévenir les risques de tensions sur le réseau électrique. Des actions de réflexion entre bailleurs sociaux et gestionnaires du réseau ont également été engagées. Elles ont pour objectif de déployer des actions de réduction des besoins énergétiques des immeubles Hlm. Depuis déjà plusieurs année, le secteur Hlm met en place des actions de rénovation énergétique des bâtiments. En effet, la part de passoires énergétiques dans le parc social est plus de 2 fois inférieure à la moyenne du parc immobilier national (source : « Le parc de logements par classe de performance énergétique au 1er janvier 2022 » – MTE – ONRE).

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat : « Le Mouvement Hlm est pleinement engagé et mobilisé pour accompagner les bailleurs et habitants. La période actuelle et les risques de coupure nous invitent à anticiper, former et sensibiliser nos personnels et les locataires. »

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outremer, quelque 580 opérateurs HIm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'HIm (Coop'HIm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes HIm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2021, les organismes HIm ont mis en chantier 76 300 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2021, 16 100 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Lien : https://www.union-habitat.org/











UNIBAIL - RODAMCO - WESTFIELD



Dans le cadre du partenariat avec EcoWatt, le groupe Unibail-Rodamco-Westfield s'engage, entre autres, à réduire sa consommation électrique de 15% (en comparaison à 2019), à poursuivre le déploiement d'éclairages LED et à réduire l'éclairage du centre de 30% lors des alertes. L'utilisation du chauffage sera également optimisée : il sera programmé en fonction des horaires de présence et les parties communes seront chauffées à 17°. Le Groupe sensibilise par ailleurs les commerces de ses centres en les invitant à réduire leur consommation énergétique, en particulier lors des périodes d'alerte.

Pour Anne-Sophie Sancerre, Directrice générale Europe du Sud d'URW: « Nous faisons face à une situation inédite à laquelle nous ne pouvons répondre que par la mobilisation collective. Les efforts de chacun peuvent avoir un véritable impact pour les Français. C'est donc notre responsabilité de leader du secteur et précurseur en termes de décarbonation et de sobriété énergétique depuis notre programme « BetterPlaces 2030 » initié en 2016 que de prendre une part active au déploiement des bons gestes, aux côtés de nos commerçants comme de nos partenaires. La signature de cette charte contribuera à assurer un bon approvisionnement de tous en électricité cet hiver. »

Unibail-Rodamco-Westfield est le premier créateur et opérateur global de centres de shopping de destination. Grâce à ses 2 700 employés et à une expérience et un savoir-faire inégalé, le Groupe est en position idéale pour générer de la valeur et développer des projets d'envergure internationale. Unibail-Rodamco-Westfield se distingue par sa stratégie RSE « Better Places 2030 », qui a pour ambition de créer des lieux conformes aux plus hauts standards environnementaux et de contribuer ainsi à des villes meilleures.

Le contact presse: Nathalie Feld +33 6 30 47 18 37 nfeld@image7.fr

Veolia



L'efficacité énergétique et la sobriété sont dans l'ADN de Veolia qui renforce le déploiement de solutions concrètes pour réduire sa consommation ainsi que celle de ses clients dans la démarche de performance continue, notamment:

- en remplaçant les appareils les plus énergivores sur les sites opérés par le Groupe (pompes, compresseurs...);
- en se mobilisant pour doubler sa capacité d'effacement ;









- en accélérant le déploiement de solutions de flexibilité électrique pour permettre à de grands gestionnaires d'infrastructures de flexibiliser 275 MW (service Flexcity);
- en réduisant sur ses 4 000 sites les consignes de températures à 19°C, avec une gestion adaptée du chauffage en fonction de l'occupation des lieux (auditorium, restaurant d'entreprise) et des opérations "doudounes recyclées" pour les collaborateurs.

Au-delà de ces engagements directs, Veolia va mobiliser ses 51 000 collaborateurs en France et 1 million d'abonnés à ses services de l'eau à participer au dispositif Ecowatt.

Veolia mène également des projets de plus long terme visant à réduire son empreinte sur le système énergétique français. Le Groupe vient notamment d'annoncer un dispositif inédit pour rendre ses services d'eau et de déchets en France autonomes en énergie avec la mise en production à horizon de 5 ans:

- la généralisation de la production de biogaz à travers la dégradation des déchets organiques et la méthanisation des boues des stations d'épuration opérées par Veolia;
- le renforcement de la production d'électricité à partir de déchets non recyclables sur les sites opérés par le Groupe (biomasse, combustibles solides de récupération)
- **l'installation de panneaux photovoltaïques** sur l'ensemble des sites du Groupe qui le permettent.

"Veolia soutient pleinement l'initiative d'Ecowatt, qui vise à agir concrètement pour réduire collectivement notre consommation énergétique. Veolia déploie de nombreuses solutions afin de baisser les consommations en énergie de ses installations et de ses clients. Nous allons amplifier ce mouvement pour en faire l'opportunité qui transforme durablement notre rapport à l'énergie ", a déclaré Jean-François Nogrette, Directeur général France et déchets spéciaux Europe.

VINCI



VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions, de la construction et de l'énergie, employant plus de 260 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.









À l'occasion de sa journée annuelle de l'environnement le 22 septembre dernier, VINCI a annoncé la mise en œuvre à court terme d'un plan pérenne d'économies d'électricité qui est aligné avec les objectifs de réduction d'émissions du CO_2 du Groupe qui s'est engagé à réduire de 40 % son empreinte carbone d'ici à 2030 sur les scopes 1 & 2 et de 20 % sur le scope 3. Le Groupe va ainsi accélérer le déploiement de technologies d'efficacité énergétique et aller plus loin dans la sobriété de ses consommations. Cette réduction de consommation dans les concessions et les bureaux en France représentera environ 58 000 MWh soit 15 % de la consommation en 2023. Certains bâtiments étant équipés de systèmes fins de pilotage, des expérimentations feront l'objet d'un suivi quantifié des réductions de consommation, mais également d'enquêtes sur les retours des collaborateurs et usagers. Ces retours d'expérience permettront de dégager des actions complémentaires qui viendront renforcer le plan d'action au long cours.

« Les équipes de VINCI sont déjà engagées sur des objectifs ambitieux de réduction de l'empreinte carbone des activités du Groupe à horizon 2030. Le dispositif EcoWatt va nous permettre d'accélérer encore davantage la mise en œuvre des mesures de sobriété au quotidien. La bonne nouvelle, c'est que les bonnes habitudes, une fois prises, restent et que cet apprentissage des éco-gestes est un acquis pour un avenir plus durable », Xavier Huillard, Président-directeur général de VINCI.

